

Politique générale de sécurité de l'information (PGSI)

Dans un environnement technologique, réglementaire et légal en constante évolution, où l'interconnexion des systèmes et la transformation numérique augmentent l'exposition aux cybermenaces, la sécurité de l'information et la protection des données personnelles demeurent des priorités stratégiques pour notre organisation.

En tant que fournisseur de services informatiques et centre d'hébergement, CIGES s'engage à assurer une sécurité optimale des informations et des données de ses collaborateurs, clients et partenaires d'affaires, en adoptant une approche proactive et en garantissant une réponse adaptée et continue face aux cyber risques.

CIGES s'engage à mettre en œuvre et maintenir un ensemble de mesures de sécurité adaptées aux risques identifiés, afin de protéger les informations contre les menaces internes et externes, qu'elles soient accidentelles, naturelles ou intentionnelles, et ce, de manière proactive et continue.

Les mesures de sécurité de l'information mises en place poursuivent les objectifs stratégiques suivants :

- **Promouvoir** une culture de la sécurité de l'information au sein de l'entreprise
- **Garantir** le respect des exigences légales et réglementaires en matière de sécurité de l'information et de protection des données.
- **Assurer** en continu les activités et mesures de sécurité actuelles au travers d'une organisation transverse.
- **Renforcer** la résilience de l'entreprise face aux cybermenaces.

Ces mesures visent à garantir la protection des informations selon les principes fondamentaux de la sécurité de l'information :

- **Confidentialité** : Garantir que l'accès à l'information est limité aux personnes, entités et processus autorisés.
- **Intégrité** : Assurer l'exactitude, la cohérence et la protection des informations contre toute modification non autorisée.
- **Disponibilité** : Veiller à ce que les ressources soient accessibles et disponibles pour les utilisateurs autorisés, à tout moment.
- **Conformité et traçabilité** : Se conformer aux exigences réglementaires, contractuelles et normatives applicables pour renforcer la confiance et la transparence avec toutes les parties prenantes.

CIGES et son Conseil d'Administration s'assurent que l'entreprise dispose des ressources nécessaires à l'atteinte de ces objectifs, et à garantir la conformité avec la norme ISO/IEC 27001 par l'amélioration continue de notre système de management de la sécurité de l'information (SMSI).

Cette politique générale de sécurité de l'information est disponible et accessible à toutes les parties prenantes en toute transparence, servant ainsi de référence pour la sensibilisation, l'engagement, et le respect des pratiques de sécurité au sein de l'organisation.

Nous invitons l'ensemble des collaborateurs à adopter cette politique en s'impliquant activement dans la sécurité de l'information, en respectant les exigences du SMSI et en soutenant les initiatives de sécurité, pour garantir une protection optimale des données et des informations.

Sion, le 05 novembre 2024

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "JLP", followed by a horizontal line.

Jean-Luc Philipona

Directeur